

Mener une enquête après accident du travail

1 jour (7 h)

Présentiel · Distanciel

Intra : 800 € session

Inter : 250 € stagiaires

PUBLIC

Référents SSCT, responsables RH et QSE, chefs d'entreprise, membres du CSE

Prérequis : Aucun prérequis

FORMATEUR

Dr J.S. COLOMBANI, consultant-formateur, psychologue du travail
14 années d'expérience en formation et santé au travail

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- 1. Comprendre les mécanismes des accidents du travail** en identifiant l'articulation des causes techniques, humaines et organisationnelles
- 2. Savoir mener une enquête après accident du travail**, selon une méthodologie structurée
- 3. Intégrer les conclusions de l'enquête** dans une démarche globale de prévention

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Les accidents du travail et les enjeux de la prévention

- Les conséquences humaines, financières et organisationnelles des accidents
- Les limites d'une analyse centrée sur la faute individuelle
- Le caractère multicausal des accidents du travail (technique, organisationnel et humain)

2. La méthodologie d'enquête après accidents du travail

- Les principales méthodologies d'analyse des accidents du travail
- Les outils de recueil d'information (entretiens, observations, mesures)
- L'analyse des situations de travail ayant conduit à l'accident

3. L'exploitation de l'enquête dans la démarche de prévention

- Le retour d'expérience à partir de l'enquête
- L'élaboration d'actions de prévention adaptées aux situations de travail
- L'intégration des enseignements de l'enquête dans le DUERP

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- État de présence par signature d'une feuille d'émargement, chaque demi-journée
- Questionnaire d'évaluation des acquis et de satisfaction en fin de formation
- Attestation et certificat de réalisation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation participative basée sur l'échange et le partage d'expérience
- Diaporama et exposés didactiques
- Études de cas et mises en situation
- Supports et documentation remis aux stagiaires en fin de session

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Nous étudions chaque demande afin d'identifier les adaptations possibles